

**Le présent document a pour but de vous aider pour remplir la version en ligne du questionnaire ENMHA dont vous recevrez le lien par mail courant mars 2025**

## **Ce document N'EST PAS LE SUPPORT A REMPLIR POUR RENVoyer LES REponses AUX QUESTIONS**

Certaines informations sont reprises depuis votre récépissé de déclaration de détention et d'emplacement de ruches réalisée entre le 1er septembre et le 31 décembre 2024 auprès du ministère en charge de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt.

Ce report automatique vous évite de ressaisir ces informations et n'appelle normalement pas de modification de votre part.

Les questions affichant cette étoile \* sont obligatoires.

**Référence de déclaration 2024\***

**Votre numéro d'apiculteur NAPI\***

**Nom du déclarant\***

**Prénom du déclarant\***

**Adresse mail mentionnée dans la déclaration\***

**Cliquer sur suivant pour accéder au début de l'enquête**

## Note de présentation de l'enquête

**Que vous ayez eu ou pas des pertes/mortalité hivernales sur votre(vos) rucher(s), quel que soit le nombre de ruches, quelle que soit votre expérience, vous êtes concernés par cette enquête.**

L'objectif de cette enquête est de décrire la mortalité et les pertes hivernales du cheptel apicole de France métropolitaine ainsi que de décrire les pratiques apicoles susceptibles d'avoir un impact sur la santé de ce cheptel.

Pour plus d'informations sur cette enquête ([lien](#) vers la page de l'enquête).

Nouveauté suite à vos retours, vous aurez le choix entre :

- un format court (5 minutes) visant seulement à quantifier la mortalité/ pertes hivernales. Ce format permet également de renseigner très facilement l'absence de mortalité/pertes hivernales.
- un format plus long (entre 10 et 40 minutes) permettant de mieux connaître les pratiques apicoles.

Le traitement de vos réponses se fera de manière strictement confidentielle pour produire des résultats à l'échelle nationale, régionale voire départementale. Vous pouvez consulter les résultats des précédentes enquêtes sur le site internet de la Plateforme ESA ([lien](#)).

Un glossaire permettant de définir tous les termes de l'enquête est à votre disposition via ce lien.

Sur la base de vos retours des précédentes années, une FAQ (foire aux questions) relative à cette enquête a été créée et sera mise à jour chaque année. Elle est disponible via ce lien. Une FAQ plus générale relative aux problématiques apicoles est également à votre disposition sur le site internet de la Plateforme ESA ([lien](#)).

Nous vous remercions par avance de toute l'attention que vous voudrez bien accorder à cette démarche à la fois individuelle et collective.

Vous pouvez arrêter puis revenir sur l'enquête à tout moment à partir de votre lien personnalisé reçu par mail. Les informations déjà renseignées sont automatiquement enregistrées.

Si vous rencontrez des difficultés vous pouvez nous contacter à cette adresse : [enquete-nationale-abeilles@anses.fr](mailto:enquete-nationale-abeilles@anses.fr).

**Quelles informations sont demandées dans cette enquête ?**

**Enquête format court**

Départements d'hivernage et situation en sortie d'hivernage 2024-2025

En cas de mortalité ou pertes hivernales, votre avis sur les facteurs pouvant les expliquer

Vos pratiques en 6 questions : expérience, apiculture biologique, transhumance, dates de mise et de sortie d'hivernage

Votre avis sur l'enquête

**Enquête format long**

**Enquête format court**

+

Vos pratiques plus en détails

Votre gestion de *Varroa* : surveillance de l'infestation, moyens de lutte

2024-2025

Pour cette enquête, la **période d'hivernage** débute **après la dernière intervention automnale** dans les colonies de production/essaïm/nucléi pour les préparer à l'hivernage (hors traitements et nourrissements complémentaires d'hiver). Elle se **termine lorsque les mâles adultes apparaissent**.

**Durant l'hivernage 2024-2025, avez-vous constaté de la mortalité ou des pertes hivernales sur vos colonies de production/essaims/nucléi ? \***

- Oui, j'ai eu de la mortalité et/ou des pertes hivernales  Non concerné
- Non, je n'ai eu ni mortalité ni pertes hivernales

**Pourquoi n'êtes-vous pas concerné ?**

- Cessation d'activité volontaire avant l'hivernage  Autre
- Pertes de tout le cheptel apicole avant l'hivernage

Si "autre" précisez

**Vous n'avez eu aucune perte ou mortalité pendant l'hivernage, veuillez nous indiquer dans le tableau ci-dessous le numéro du/des départements où vous avez mis des ruches en hivernage. Pour chaque département d'hivernage précisez le nombre de CEN (colonies de production + essaims + nucléi) concernés. \***

**Pour la Corse du Sud et la Haute Corse indiquer 20 dans le numéro de département.**

Exemple: Si vous avez mis en hivernage 3 colonies de production, 1 essaim et 1 nucléi dans le département du Rhône, il faut noter 69 en numéro de département et 5 en nombre de CEN hivernés (3+1+1).

	Numéro département d'hivernage	Nombre de CEN mis en hivernage
Département d'hivernage 1	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Département d'hivernage 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Département d'hivernage 3	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Département d'hivernage 4	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Département d'hivernage 5	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Département d'hivernage 6	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Département d'hivernage 7	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Département d'hivernage 8	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Département d'hivernage 9	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Département d'hivernage 10	<input type="text"/>	<input type="text"/>

**Vous avez eu de la mortalité et/ou des pertes pendant l'hivernage, veuillez indiquer dans le tableau le numéro du/des départements où vous avez mis des ruches en hivernage (si hivernage en Corse du Sud ou la Haute Corse indiquer 20 dans le numéro de département). Et pour chaque département d'hivernage précisez \* :**

- le nombre de CEN (colonies de production + essaims + nucléi) en bon état/ état de produire (apte à démarrer la saison apicole sans intervention de l'apiculteur) à la sortie d'hivernage
- le nombre de CEN morts ou disparus (ruches ne contenant que des abeilles mortes OU ruches vide) à la sortie d'hivernage
- le nombre de CEN faibles (incapables de revenir en production au printemps sans intervention de l'apiculteur)

Exemple: Si vous avez mis en hivernage une partie de votre cheptel dans le Rhône, alors il faut noter 69 en numéro de département sur la première ligne puis vous devez préciser l'état à la fin de l'hivernage, de l'ensemble de vos colonies de production/essaims/nucléi (CEN) hivernés dans ce département. Si à la fin de l'hivernage vous avez 5 CEN en état de produire, 1 CEN mort et 2 CEN faibles, alors vous devrez saisir dans l'ordre : 69 ; 5; 1;2. Si l'autre partie de votre cheptel a hiverné dans le département de l'Ain avec 6 CEN en état de produire, 2 morts et 3 faibles à la fin de l'hivernage alors sur la seconde ligne vous noterez dans l'ordre 1;6;2;3. A partir de ce que vous aurez saisi dans le tableau sera déduit automatiquement le nombre de CEN mis en hivernage par département d'hivernage dans la dernière colonne.

**A compléter**

	Num. dépt d'hivernage	Nbre CEN en état de produire	Nbre CEN morts/disparus	Nbre CEN faibles	
Dépt 1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dépt 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dépt 3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dépt 4	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dépt 5	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dépt 6	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dépt 7	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dépt 8	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dépt 9	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dépt 10	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Nombre de CEN mis en hivernage  
(calculé automatiquement à partir des éléments du tableau)

## Votre avis sur les facteurs pouvant expliquer vos pertes en sortie d'hivernage

Pour rappel, les pertes hivernales concernent les colonies de production/essaims/nucléi morts et/ou faibles en sortie d'hivernage.

**Quels sont, selon vous, les principaux facteurs pouvant expliquer les pertes lors de l'hivernage 2024-2025 (plusieurs réponses possibles): \***

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Des colonies de production/essaims/nucléi faibles au moment de la mise en hivernage  | <input type="checkbox"/> Le frelon asiatique ( <i>Vespa velutina</i> )            |
| <input type="checkbox"/> Un problème concernant les reines (ruches bourdonneuses - orphelines)  | <input type="checkbox"/> Un autre danger sanitaire (loques...)                    |
| <input type="checkbox"/> Des conditions météorologiques hivernales défavorables (ex : rigueur et/ou longueur de l'hiver, alternance de périodes douces et froides, ...) | <input type="checkbox"/> Désertion  |
| <input type="checkbox"/> Une insuffisance de réserves alimentaires et/ou un problème de nourrissage   | <input type="checkbox"/> Perte accidentelle (inondation, feu, sanglier, vol, ...) |
| <input type="checkbox"/> L'exposition à des contaminants chimiques pendant l'hivernage  | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas   |
| <input type="checkbox"/> Parasitisme par <i>Varroa Destructor</i>   | <input type="checkbox"/> Autre cause  |

Précisez :

**Si vous avez coché "un autre danger sanitaire" comme cause de pertes, précisez lequel**

- Loque européenne
  Autre
- Loque américaine

Précisez

**Vos commentaires éventuels sur vos pertes et/ou les causes observées :**

## Vos pratiques

### Depuis combien d'années pratiquez-vous l'apiculture ?

Si vous avez moins d'une année d'expérience mettre 0

### Quelles sont vos pratiques par rapport à l'apiculture biologique en 2024 ?

- J'ai une certification "apiculture biologique"       J'ai des pratiques d'apiculture conventionnelle  
 J'ai des pratiques biologiques mais je n'ai pas de certification

### Adhérez-vous à une organisation dispensant des conseils en apiculture en 2024?

(Plusieurs réponses possibles)

- Organisation sanitaire apicole (ex : ASAD, section apicole de GDS, GDSA, ...)       Rucher école  
 Association de développement de l'apiculture (ex : ADA, GIE, ...)       Non je n'adhère à aucune organisation apicole  
 Syndicat apicole       Autre (ex : centre d'étude technique, ...)

Précisez

### En 2024, avez-vous transhumé vos colonies de production/essaims/nucléi au moins une fois pour produire du miel ou pour la pollinisation ?

- Oui       Non

### Quel était le mois de mise en hivernage de vos colonies de production/essaims/nucléi pour l'hiver 2024-2025?

La mise en hivernage correspond à la dernière intervention automnale de l'apiculteur pour préparer les colonies de production/ essaims /nucléi à l'hivernage (hors traitements et nourrissements complémentaires d'hiver)

Août  
 Septembre  
 Octobre  
 Novembre  
 Décembre

### Quel est le mois de sortie d'hivernage et de bilan des pertes pour l'hiver 2024-2025 ?

La sortie d'hivernage correspond au moment où les mâles adultes apparaissent dans les colonies de production/ essaims/nucléi.

Février  
 Mars  
 Avril  
 Mai



2024-2025

**Souhaitez-vous poursuivre l'enquête pour donner plus de renseignements sur vos pratiques apicoles (20 minutes) ? \***

Si vous répondez oui, il est possible de ne compléter qu'une partie des questions complémentaires.

Oui

Non

**Votre avis sur l'enquête**

**Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à cette enquête.**

Afin de poursuivre l'amélioration en continu de cette enquête (format et valorisation), nous aurions besoin que vous preniez encore une petite minute pour répondre aux questions suivantes.

Nous tenons compte de vos retours, pour exemple le document élaboré suite à l'enquête de l'année dernière (lien) même si nous sommes contraints à une priorisation (compte-tenu de nos moyens limités ne permettant de mettre en œuvre qu'une partie de vos suggestions).

**Avez-vous consulté les résultats de l'enquête de l'année précédente?**

Pour votre information, les résultats des précédentes enquêtes se trouvent sur le site internet de la Plateforme ESA (lien). Les résultats de la présente enquête seront également disponibles sur ce même site.

Oui

Non

**Par quelle voie ?**

Via un lien reçu par email

En allant directement sur le site de la Plateforme ESA

Autre

Si 'Autre' précisez :

**Nouveauté depuis l'année dernière, un rapport national et des rapports régionaux ont été produits. Que pensez-vous de ces rapports ?**

Très insatisfait

Insatisfait

Ne se prononce pas

Satisfait

Très satisfait

**Quelles informations souhaiteriez-vous y voir figurer ?****Êtes-vous satisfait du nouveau format de l'enquête ?**

Oui

Non

Non concerné (première année de remplissage du questionnaire)

**Avez-vous répondu à l'enquête facilement ?**

Oui

Non

**Si non, précisez pourquoi :**

**Si vous avez des suggestions pour améliorer cette enquête, merci de l'indiquer ci-dessous ?**

**POUR FINALISER L'ENQUÊTE MERCI DE CLIQUER SUR LE BOUTON SUIVANT CI-DESSOUS**